

Bon de commande

Structures non associatives et non sportives



2023/2024

No affiliation : _____

Date : ___ / ___ / ___

Nom de la structure : _____

AFFILIATION DE L'ASSOCIATION

Affiliation structures non associatives 135,50 €

TOTAL A =

135,50 €

RENOUVELLEMENT PAR INTERNET

- 1) Connectez-vous à www.affiligue.org avec vos identifiant et mot de passe
- 2) Renouvelez d'abord l'affiliation de la structure en modifiant les informations qui le nécessitent
- 3) Signez votre demande avec la signature électronique (vous avez besoin de votre téléphone portable pour recevoir le code SMS de signature)
Vous recevrez un mail vous confirmant que votre affiliation a été transférée à votre fédération de rattachement.
- 4) Une fois votre affiliation validée, vous recevrez la facture (disponible aussi sur Affiligue.org)
- 5) Réglez votre facture par chèque ou virement bancaire

RENOUVELLEMENT PAR COURRIER

- 1) Vérifier, modifier et compléter les informations du formulaire d'affiliation
- 2) Dater et signer le document par le ou la responsable de la structure
- 3) Remplir le bon de commande
- 4) Joindre un chèque de règlement du montant de votre commande ou faire un virement bancaire en précisant votre numéro d'affiliation

Crédit Mutuel Niort
La Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres
IBAN : FR76 1551 9391 0200 0209 2540 184
BIC : CMCIFR2A

- 5) Envoyer ou déposer le tout à la fédération :

Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres
52 rue de Pied de Fond
79000 NIORT

- 6) La fédération vous enverra la facture sous un délai de 3 semaines